

Informations

Bourse de Recherche en Maïeutique

Comme les sages-femmes d'autres pays européens (Pays-Bas, Royaume-Uni, Allemagne, Suisse, Suède, ...) et anglo-saxons (Etats-Unis, Australie, Canada,), les sages-femmes françaises, pour affirmer leur autonomie, ont besoin d'acquérir et de développer des compétences dans le domaine de la recherche. Leurs objectifs sont d'évaluer leurs pratiques professionnelles et d'élaborer des recommandations pour la pratique clinique, de développer des connaissances spécifiques en maïeutique et de participer à la recherche médicale.

Depuis 1982, la Fondation Mustela apporte au moyen de prix et de bourses de recherche, attribués chaque année, un soutien à des travaux susceptibles d'intéresser le grand public et d'avoir des applications pratiques pour les professionnels de l'enfance. La Fondation Mustela, en collaboration avec le Collège National des Sages-Femmes, souhaite **soutenir l'élaboration et la réalisation de projets de recherche en maïeutique pour améliorer la santé périnatale**, par l'attribution de 2 bourses de 5 000 euros chacune. Ces 2 bourses sont exclusivement réservées à des projets de recherche initiés par des sages-femmes et sur le thème de la maïeutique **dans le cadre d'une formation universitaire** (master, thèse ou recherche post-doctorale).

Le Comité scientifique d'attribution des Prix et Bourses comprend des sages-femmes de différents secteurs d'activité et des spécialistes, représentant la santé publique et les sciences humaines. Il se réunit deux fois par an pour les activités de sélection, et rencontre les lauréats pour la remise des prix. Retrouvez sa composition sur le site Internet de la Fondation Mustela.

A noter : une même personne ne pourra candidater deux années consécutives, ni une troisième année si elle a été lauréate une première fois.

VOTRE CANDIDATURE

Description des étapes lors de l'inscription en ligne :

Etape 1 : Données personnelles

Etape 2 : Données professionnelles

Etape 3 : Projet de recherche (titre du projet et budget demandé)

Etape 4 : Téléchargement des pièces justificatives :

1. Lettre de candidature

2. Curriculum vitae : diplômes obtenus ou en cours d'obtention avec intitulés et dates / stages effectués et missions remplies (2 pages maximum)

3. Méthodologie (3 pages maximum) :

La présentation de votre méthodologie doit impérativement comprendre :

- a. Participants – Sujets de l'étude (nombre, âge, éventuels sous-groupes et critères d'inclusion et d'exclusion)
- b. Procédure de recueil des données (étapes, lieu, temps de recueil)
- c. Outils (description des outils utilisés de type questionnaire, entretiens ou logiciel ressources...)
- d. Mesures (obtenues avec les outils)
- e. Analyses statistiques (décrire l'analyse des données envisagées)
- f. Ethique (indiquer si la recherche a fait l'objet d'un avis du comité d'éthique et si non nécessaire, pourquoi)

4. Exposé détaillé du projet (7 pages maximum):

Votre présentation doit impérativement comprendre les points suivants :

- a. Problématique (10 lignes maximum)
- b. Objectifs ou Hypothèses
- c. Calendrier
- d. Résultats attendus
- e. Budget global détaillé

5. Bibliographie (30 références maximum)

6. Lettre signée du Directeur de thèse / Superviseur